



MOTION ACTION SOCIALE

CDAS du département d'Ille et Vilaine.

Le Secrétariat Général veut faire disparaître l'action sociale, soi-disant pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » !

La vérité est beaucoup plus sordide: faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Les Fédérations des Finances SOLIDAIRES et CGT ne peuvent accepter la disparition de notre Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale

NON à la vente des résidences de vacances EPAF

NON à une gouvernance regroupant les 7 associations

NON à la baisse des budgets de l'action sociale

NON à la disparition des CDAS

Le CDAS d'Ille et Vilaine réaffirme son attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale avec le maintien d'un délégué par département.

Ce relais est indispensable afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Par ailleurs, nous invitons tous les personnels, fonctionnaires, salariés des associations et retraités à se mobiliser et à signer massivement la pétition qui sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action sociale du 10 décembre 2020 et envoyée au Ministre.